

## **E.H.P.A.D REVENAZ**

4 BOULEVARD REVENAZ

18150 LA GUERCHE SUR-L'AUBOIS

☎ : 02.48.74.00.50 - ☎ : 02.48.74.02.04

✉ : MR.LA.GUERCHE@WANADOO.FR

🌐 : WWW.EHPADLAGUERCHE.FR



### **COMPTE-RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

**- JEUDI 21 MARS 2024 -**

Présents : M. BIENVENU (Résident et Président du CVS), M. HENRIOT (Résident), Mme HERTE (Représentante suppléante des familles), M. GIGOT (Représentant titulaire des familles), Mme DENIOT (Représentante titulaires du personnel), Mme TALLAN (Représentante du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie – CDCA), M. RESTOUX (Directeur par intérim), Dr MOMBELLETT (médecin coordonnateur), Mme AUBEL (IDEQ), Mme FOURNIER (Animatrice), et Mme MION (psychologue).

Excusés : Mme SARREAU (Adjointe des cadres), Mme LE GUESCLOU (Représentante titulaire des familles).

Absents : M. SYTY (Représentant titulaire des familles)

Début de séance 14h30.

Suite au décès de son proche, le mandat en qualité de Représentant des familles de M SYTY prend fin. Mme HERTE devient alors titulaire. Un nouveau suppléant sera nommé.

Après un tour de table, le Procès-Verbal du dernier CVS du 16 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

#### **I- Renouvellement de diverses fonctions au sein du CVS:**

- Secrétaire adjoint : il s'agit de relire le compte-rendu. Mme HERTE accepte cette fonction.
- Représentant des familles au sein du Conseil d'Administration : Mme HERTE se propose si Mme LE GUESCLOU ne le souhaite pas. Etant absente, cela sera rediscuté lors du prochain CVS.
- Suppléant à la place de Mme HERTE : il sera fait appel à la personne suivante sur les listes des élus.

#### **II- Suivi des problématiques remontées lors du dernier CVS en novembre 2023 :**

- Température des repas : en novembre 2023, une partie des résidents avaient pu faire remonter que les repas pouvaient être tièdes voire froids. Il a été essayé de changer l'ordre de service afin que tous puissent être à tour de rôle servis chaud. Cela sera retenté en inversant l'ordre de service un jour sur deux. Il est remonté ce jour qu'il y a souci avec la température de la soupe depuis plusieurs soirs. Cela sera retravaillé.

- Distribution du goûter : certains résidents n'ont pas de goûter lorsqu'ils sont en dehors de leur chambre ou en animation cinéma. Il est convenu de laisser un goûter en chambre en cas d'absence du résident.
- Substitut lors des repas en cas de non-goût : une partie des résidents déplorent ne pas avoir de substitut lorsqu'une partie du repas ne convient pas aux goûts. En plus du recueil de non goût à l'arrivée des résidents et du recueil lors des Projets Personnalisés, une mise à jour sera faite pour veiller à ce que les résidents aient des substituts. Il est précisé que les résidents peuvent aussi solliciter le personnel lors des services de repas pour demander un substitut.
- Evolution du niveau d'autonomie des résidents : cela se mesure avec les GIR. Ils ont tous été actualisés fin 2023, et ils sont aujourd'hui remis à jour de manière immédiate à la moindre modification, de manière à ce que le taux d'autonomie soit calculé à l'instant T. Les GIR sont classés de 1 à 6, de dépendant total à très autonome. A ce jour, nous avons de plus en plus de personnes non autonomes dont la prise en soin au quotidien demande davantage de temps et de moyens pour les soignants.
- Vérification des pesées : les pesées sont réalisées une fois par mois, la première semaine de chaque mois. Elles se font entre 14h et 15h30, mais il n'y en a pas toujours systématiquement la traçabilité. Il est prévu de mettre à disposition des tablettes dans chaque service à chaque étage pour faciliter l'entrée des soins dont les pesées, mais la question se pose quant à la fixation desdites tablettes. En attendant, soit la diététicienne pourrait peut-être enregistrer les pesées soit les soignants peuvent effectuer les pesées sur plusieurs jours afin d'avoir du temps pour les enregistrer dans le logiciel.
- Barre d'appui dans le double WC du rez-de-chaussée : cela a été réalisé.
- Cale porte pour la porte coupe-feu à côté de la salle d'animation : deux options en cours d'étude pour solutionner ce problème.
- Minibus : l'obtention ou le prêt d'un minibus serait l'idéal afin de pouvoir accompagner davantage de résidents en extérieur lors des animations. Il est actuellement en cours de discussion une convention avec un autre établissement pour louer un véhicule spécifique pour un coût de 80€ par prêt avec un supplément pour les kilomètres parcourus. Cela sera détaillé davantage ultérieurement.
- Animation : l'animatrice a été sollicitée par le Comité des Fêtes de la Guerche sur l'Aubois pour offrir aux résidents de l'EHPAD un spectacle. Rien de précis n'est encore défini.
- Changements de place en salle à manger : toutes les demandes sont étudiées mais tous les changements ne peuvent se faire, cela dépend de l'agencement de la salle, des fauteuils, de la cohabitation entre résidents ... Les changements se font avec précaution après réflexion en équipe.
- Partenariat avec l'école d'esthétisme de Nevers : l'animatrice souhaitait mettre en place un tel partenariat afin que des soins relaxants et/ou esthétiques soient proposés aux résidents, mais cette école n'existe plus. Mme FOURNIER recherche un autre partenaire.
- Centre d'insertion pour jeune délinquant : un partenariat s'est mis en place entre les deux établissements afin de réaliser des bacs de jardinage pour fleurir et embellir encore plus l'entrée de l'EHPAD.

- Introduction de certains résidents dans les chambres d'autres résidents : nous n'y pouvons malheureusement rien, ces troubles du comportement étant en lien avec la dépendance mentale, les troubles cognitifs, etc. Toutefois, aucun caractère de dangerosité n'est relevé de la part des Résidents et il est également relevé que cela arrive nettement moins désormais.

### **III – Projets en cours :**

- Pôle adapté : nous avons reçu par l'ARS pour le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) un avis favorable sous réserve de quelques modifications. Nous devons apporter la garantie que les deux agents supplémentaires ne vont pas combler l'absentéisme dans les autres services ; nous devons revoir le budget considéré comme un peu trop élevé ; nous devons définir le rôle de la direction dans la commission d'admission ; et nous devons préciser les différents temps de prise en soins.
- Balade sensorielle : le projet n'a malheureusement pas été retenu
- Jardin des rencontres : le projet de créer un jardin partagé a reçu un avis favorable pour un budget de 7 488 € (co-financé à 50 %).
- Remise en état du parc : cela est toujours en cours avec une recherche active de financement.
- Posé des films solaires : cela sera fait dans les prochaines semaines par M. Leroy, agent de maintenance de l'EHPAD.
- Courant électrique : après de nombreuses difficultés avec le réseau électrique, une solution est en cours avec ENEDIS.

### **IV – Questions des résidents et des familles :**

- Les repas : cela sera abordé lors des prochaines commissions menus et un retour sera fait lors des CVS.
- Le manque de personnel : les soignants ont actuellement davantage de plateaux à distribuer et plus d'accompagnement en chambre, ils répondent par conséquent moins vite aux différents appels des résidents.
- Davantage de douches : les toilettes sont quotidiennes et les douches hebdomadaires.
- Souhait de sorties extérieures plus fréquentes : cela est noté. Le manque de minibus freine cela.
- Le parc : cela est en cours. Une famille suggère de contacter l'école d'arts et métiers de Clugny pour leur faire part de notre appel à projet.
- Les animaux de compagnie : s'agissant d'accueillir ces animaux, cela s'avère compliqué. Plusieurs questions se posent : Qu'en est-il quand le résident n'est plus en capacité de s'en occuper ou encore quand il disparaît ?
- Les élections : quel est le protocole ? Quand il sera connu, un courrier sera adressé aux familles et aux représentants légaux
- Questionnaire de satisfaction : il sera présenté au prochain CVS avec son organisation.

**V – Projet de création d'une plateforme d'accompagnement et de répit :**

Cette plateforme sera dédiée aux aidants familiaux pour les informer de leurs droits, leur proposer des groupes de parole, se retrouver entre pairs (« je ne suis pas seul »), donner des informations sur la pathologie de leur proche afin d'aider à la prise en soins à domicile. Cette plateforme serait portée par le SSIAD de Sancoins et les locaux seraient à France Service à Sancoins également.

L'idée est de se rapprocher des aidants car souvent ils ne peuvent pas se déplacer, en délocalisant la plateforme pour en faire profiter davantage d'aidants. Cette délocalisation s'étendrait sur tout l'Est du Cher en commençant déjà par Sancoins, La Guerche sur l'Aubois, puis Nérondes et Sancerre.

Pour mener à bien ce projet, des postes seraient créés : 0,5 ETP IDEC ; 0,2 ETP Psychologue (mutualisé avec les postes de psychologue sur les EHPAD de la Guerche sur l'Aubois et de Sancoins) ; un temps à définir de CESF et 2 fois 0,5 ETP d'AS qui s'occuperaient des aidés.

Son démarrage serait idéalement prévu pour le 1<sup>er</sup> juin 2024.

Fin de séance à 16h30

Prochain CVS le jeudi 6 juin 2024.

